

Image not found or type unknown



Crédit immobilier en indivision 50/50

Par **mlecherifa_old**, le **18/02/2010** à **16:43**

Bonjour,rnrnJ'ai contracté avec mon concubin un crédit immobilier pour un achat en indivision 50/50. rnrnMon concubin a récemment demandé un report d'échéance pendant 6 mois qui lui a été accordé.rnrnJe n'ai jamais eu connaissance de ceci et mon concubin a été le seul a signé les document pour le report.rnrnNe devrais-je pas être mise au courant par la banque lors de modification sur notre crédit en commun ?? Ma signature n'est pas nécessaire ??rnrnMerci d'avance pour votre aide